

AU FIL DE L'EAU



Canal d'Ille-et-Rance

Liaison entre la Manche et l'océan et plus ancien canal artificiel de Bretagne, il se dessine comme la colonne vertébrale du Val d'Ille-Aubigné, traversant le territoire du nord vers le sud.

D'abord voué à l'acheminement des marchandises, sa construction commence dès 1804, sous Napoléon I^{er}, et se termine en 1832. Cette première vocation économique a laissé place aujourd'hui au tourisme fluvial.

Entre ombre et lumière, l'eau reflète tel un miroir les bordées d'arbres majestueux. Voie d'eau bucolique, entourée de champs et de son chemin de halage, le canal est un véritable appel au calme, idéal pour un pique-nique sur ses berges, au son du chant des oiseaux. À pied, à vélo, à cheval, la voie verte s'offre à toutes les pratiques.



Activités de plaisance et nautisme

L'activité fluvestre se pratique sans permis bateau et en toute sérénité grâce aux bornes de services pour vidanger les bateaux et accéder à l'eau et l'électricité. Entre Melesse et Guipel, 11 écluses permettent de franchir les dénivelés. Avant chaque étape, il ne faudra pas oublier de s'annoncer auprès de l'éclusier ! Une idée insolite pour des vacances en famille bien loin des mondanités...

Les activités nautiques ne se trouvent pas qu'en bord de mer. Dans un autre cadre préservé, l'étang de Boulet est aujourd'hui le plus vaste plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine avec 153 hectares. Le centre nautique y permet la découverte d'une variété de pratiques sur l'eau : voile, paddle, canoë... Il y en a pour tous les goûts !



Rigole et étang de Boulet

Grâce à des rigoles, le canal est alimenté par 5 étangs, dont l'étang de Boulet, tous protégés et inscrits dans le réseau Natura 2000 afin d'assurer la conservation de ses habitats naturels.

La rigole de Boulet serpente sur 17 km, depuis l'étang de Feins jusqu'aux eaux du canal à Guipel, et constitue un ensemble patrimonial original avec ses ponts, aqueducs et déversoirs. Elle était autrefois bordée de chênes qui fournissaient le bois nécessaire aux travaux d'entretien du canal. Les hêtres et frênes ont peu à peu modifié le paysage et sont devenus l'habitat idéal des oiseaux et chauve-souris.

Le niveau d'eau de l'étang varie selon les saisons, noyant ou asséchant temporairement les berges. Ces variations permettent l'installation d'une végétation spécifique comme le coléanthe délicat, espèce d'intérêt communautaire très rare en France. Dernier témoin d'une famille très ancienne de graminées, il est observable à l'automne sur les vases. Autre curiosité végétale : la drosera, plante carnivore qui piège les insectes pour se nourrir.

N°	Nom de la boucle	Distance	Durée
1	Sentier de Montgerval	10,83 km	2h45
2	Sentier de la Chaussonnée	13,16 km	2h50
3	Sentier du Rocher Blanc	8,08 km	1h40
4	Sentier des Melessiens	9,66 km	2h
5	Sentier de l'Ille	13,15 km	3h51
6	Sentier des Roches	9,64 km	2h52
7	Sentier de Saint-Médard	9,80 km	2h30
8	Sentier du Bois de Cranne	14,52 km	3h40
9	Sentier du Chénay Pignelais	11,43 km	2h45
10	Sentier de la Normandière	10,39 km	2h53
11	Sentier des Guipellois	8,59 km	2h
12	Sentier Fosse du Loup	18,74 km	4h40
13	Sentier de Montboucher	9,44 km	2h20
14	Sentier du Bas Champ	12,69 km	3h10
15	Sentier de Baraton	5,36 km	1h20
16	Sentier de Gripail	12,84 km	3h15
17	Sentier de la Rosière	7,96 km	2h
18	Sentier de la Barre	6,47 km	1h52
19	Sentier de la Chaussée	14,51 km	3h30
20	Sentier de la Plouisière	6,89 km	1h40
21	Sentier de l'Écuclée	3,52 km	50 min
22	Sentier de l'étang de Boulet	6,27 km	2h
23	Sentier de la rigole de Boulet	15,27 km	3h45
24	Balade des trois communes	18,27 km	4h30
25	Sentier des Cours Galais	8,32 km	2h45
26	Sentier des Vergers	15,83 km	4h30
27	Au ruisseau du vieux moulin	18,02 km	4h30
28	Sentier des 3 calvaires	17,67 km	4h30
29	Sentier des Carrières	10,67 km	3h30
30	Sentier du Bourg de Gahard	8,58 km	2h45
31	Sentier des crêtes de Gahard	19,29 km	5h
32	Sentier du Bois Roux	7,14 km	2h30

DESIGN GRAPHIQUE & ILLUSTRATION DE COUVERTURE - ERIC COLLET

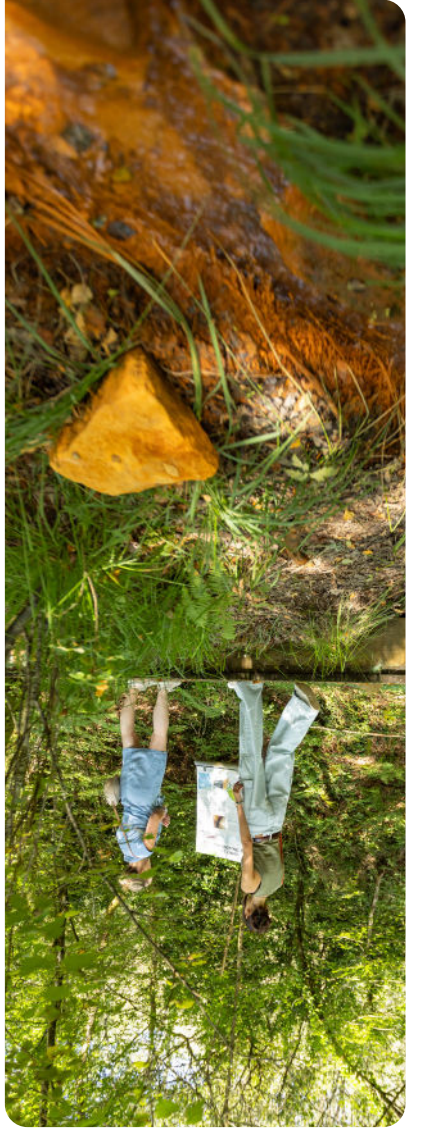
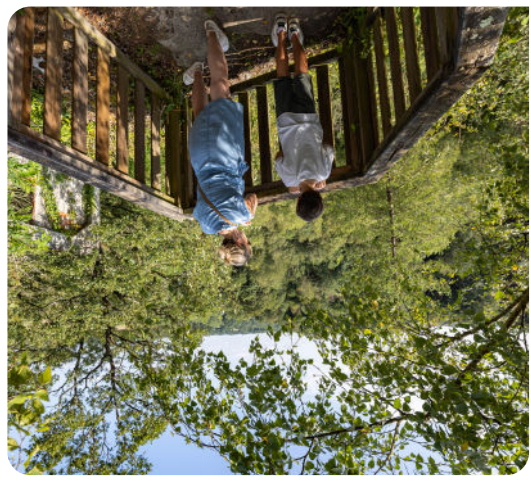


EXPLOREZ LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ



Les bonnes pratiques :

- ✓ En coupant à travers champs, la végétation est piétinée et l'habitat des animaux menacé. Respectons la nature en restant sur les sentiers.
- ✓ Les chiens sont les bienvenus en balade mais peuvent aussi déranger la faune sauvage ou d'autres randonneurs. Gardons nos chiens en laisse.
- ✓ La nature est belle mais fragile. Ramassons nos déchets. Ne jetons pas nos mégots de cigarette. Au lieu de cueillir les fleurs sauvages, amusons-nous à les reconnaître.
- ✓ Sur certaines portions, les sentiers du Val d'Ille-Aubigné sont accessibles aux cyclistes et aux cavaliers mais restent interdits aux véhicules motorisés. Le Code de l'environnement prévoit une amende de 1 500€ en cas d'infraktion. Laissons nos véhicules sur les parkings prévus à cet effet.
- ✓ Et si vous équipez vos bâtons de marche d'embouts en caoutchouc ? Amorti, adhérence, résistance... Ces petits accessoires apportent un confort supplémentaire. Ils préservent aussi l'environnement en limitant les éventuels dégâts causés par les plantes de bâton des groupes de marcheurs.



Les 32 boucles de randonnée du Val d'Ille-Aubigné vous guident à travers une mosaïque de paysages où se mêlent chemins champêtres, sous-bois, vallons verdoyants et bords de l'eau apaisants. Ces sentiers invitent à la découverte d'un territoire riche et vivant, entre nature préservée et patrimoine bâti. Chaque parcours est une occasion d'explorer autrement les communes du Val d'Ille-Aubigné, de prendre le temps d'observer la faune et la flore locales, mais aussi de s'imprégner de l'histoire et de l'identité du territoire.

AU FIL DES CHEMINS

